

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Candidat en situation de handicap :

Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés.

Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

Sur avis motivé du référent handicap le jury de certification peut décider d'exempter le candidat de certains critères d'évaluation. :

- dans la mesure où cela ne remet pas en question la capacité professionnelle globale du candidat
 - si le critère au regard de la nature du handicap n'a pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat
- Ces deux critères étant cumulatifs.

L'ingénieur de certification s'engage dans la mesure du possible à élaborer des modalités d'évaluation inclusives permettant une adaptation du format.

Dans le cas d'une modalité spécifique à une situation de travail, il s'engage à préciser le cadre des aménagements possibles.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 1 : Définition d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou design</p> <p>A1.1 Recueil et analyse des besoins dans le cadre d'un projet d'architecture d'intérieur et/ ou de design.</p>	<p>C1.1 Analyser une demande de prestation d'architecture d'intérieur et/ ou de design, en recueillant les besoins et les attentes du client (esthétique, techniques ergonomiques, RSE...) ainsi que les contraintes (budgétaires, spatiales, règlementaires...) par le biais d'entretiens de manière à identifier la problématique du commanditaire ainsi que le périmètre du projet.</p>	<p><u>Projet d'architecture d'intérieur et/ou de design</u></p> <p>Livrable : Dossier professionnel Partie 1 : Reformulation de la demande client.</p> <p>Dans le cadre d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design réel ou fictif, le candidat doit rédiger un document présentant la méthodologie d'analyse de la demande et la note de cadrage qui en résulte.</p>	<p>La méthodologie d'analyse de la demande intègre une phase de questionnement intégrant des questions ouvertes et ciblées, portant sur les besoins, objectifs, attentes et contraintes, ainsi qu'une phase de reformulation.</p> <p>Les attentes du client (esthétiques, techniques, ergonomiques, éco-responsables...) sont identifiées de manière exhaustive et reliées à l'ADN de la marque/ de l'organisation (ou à l'univers du particulier).</p> <p>Les contraintes (budgétaires, temporelles, spatiales, règlementaires...) sont identifiées et prennent en compte le contexte environnemental ainsi que la réglementation en matière d'accessibilité.</p> <p>Les priorités du client sont hiérarchisées indiquant une compréhension des éléments les plus critiques à adresser dans la prestation.</p>

<p>A1.2 Pilotage d'un système de veille sur les tendances en matière d'architecture d'intérieur et de design ainsi que sur le cadre réglementaire applicable.</p>	<p>C1.2 Réaliser une veille sur les tendances de design et d'architecture d'intérieur, les courants esthétiques, les évolutions sociétales (habitude de consommation, RSE, inclusion...), les innovations, ainsi que sur la réglementation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en définissant les objectifs de veille, - et en mobilisant des méthodologies de recherche <p>afin de soutenir le travail exploratoire nécessaire à la conception d'un espace intérieur ou d'un produit.</p>	<p><u>Projet d'architecture d'intérieur et/ou de design</u></p> <p>Livrable : Dossier professionnel Partie 2 : Rapport de veille</p> <p>Dans le cadre d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design réel ou fictif, le candidat doit présenter dans un rapport la méthodologie ainsi que les résultats d'une veille portant (selon la problématique) sur un ou plusieurs des champs de recherche suivants : courants esthétiques, innovations technologiques, nouvelles réglementation, habitudes de consommation, pratiques éco-responsables et inclusive.</p>	<p>Les objectifs sont précis, ils permettent de délimiter le champ de recherche en fonction des besoins spécifiques du projet.</p> <p>Les outils/ ou moyens mobilisés facilitent la recherche et la collecte de l'information (ex : utilisation d'agrégateurs de contenu, participation à des événements...)</p> <p>Le rapport de veille met en évidence les tendances et évolutions (courants esthétiques, innovations technologiques, nouvelles réglementation, habitudes de consommation, pratiques éco-responsables et inclusives...) qui pourraient avoir un impact direct sur les projets d'architecture d'intérieur et/ou de design.</p> <p>La veille est illustrée de visuels référencés et sourcés : les visuels sélectionnés illustrent de manière efficace les tendances identifiées ainsi que des exemples concrets d'application dans des projets réels.</p>
<p>A1.3 Diagnostic de site et évaluation de la faisabilité d'un projet d'architecture d'intérieur et/ ou de design.</p>	<p>C1.3 Réaliser une analyse du site à aménager (analyse de l'existant, dimensions, circulation, orientation etc.), et/ou des besoins et attentes utilisateurs (habitudes d'usage, besoins ergonomiques, tendances de consommation, etc.), en examinant les contraintes et les potentialités afin d'évaluer la faisabilité du projet.</p>	<p><u>Projet d'architecture d'intérieur et/ou de design</u></p> <p>Livrable : Dossier professionnel Partie 3 : Rapport d'analyse de contexte</p> <p>Dans le cadre de l'analyse d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design réel ou fictif, le candidat doit restituer au sein d'un rapport les résultats de son analyse du site et des besoins du public utilisateur.</p>	<p>La méthodologie d'analyse décrite par le candidat est adaptée au regard des spécificités du projet d'architecture d'intérieur et/ou de design (ex : analyse de l'existant, enquête, observation des utilisateurs etc.)</p> <p>Une démarche centrée sur l'utilisateur est adoptée : les besoins, comportements, habitudes et attentes des utilisateurs finaux sont identifiés et explicités.</p> <p>Le rapport met en évidence les défis du projet au travers de l'identification et de l'analyse des contraintes, et des opportunités (ex :</p>

			esthétiques, fonctionnelles, sociales, usages, environnementales ...)
A1.4 Contractualisation d'une prestation d'architecture d'intérieur et/ ou de design.	C1.4 Élaborer une proposition de prestation en formalisant, les services offerts, l'estimation des coûts, le calendrier prévisionnel, les termes et conditions, et en ajustant ces différents éléments en fonctions des retours afin de signer un accord avec le client.	<p><u>Etude de cas</u></p> <p>Livrable : Proposition de prestation</p> <p>Dans le cadre d'une problématique d'architecture d'intérieur et/ou de design réelle ou fictive, le candidat doit présenter une proposition de prestation.</p>	<p>La proposition de prestation décrit de manière exhaustive les services offerts (livrables, accompagnement, gestion des démarches administratives éventuelles etc.), les différentes étapes et les échéances clés.</p> <p>L'estimation budgétaire de la prestation est transparente : elle expose les coûts associés à chaque phase et service proposé, ainsi que les facteurs qui pourraient entraîner des ajustements tarifaires (ex : modifications du périmètre du projet etc.).</p> <p>Les termes et conditions couvrent de manière exhaustive les aspects légaux (ex : phasage de paiement, droit de la propriété intellectuelle), les obligations des deux parties, ainsi que les procédures en cas de modification ou d'annulation du projet.</p>
<p>Activité 2 : Conceptualisation d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou design</p> <p>A2.1 Pilotage du processus créatif depuis les premières esquisses jusqu'aux maquettes finales.</p>	<p>C2.1 Piloter la phase de conceptualisation d'un projet d'aménagement auprès d'une équipe pluridisciplinaire et des parties prenantes :</p> <p>-en mobilisant des techniques d'idéation (<i>brainstorming, mind mapping et autres méthodes d'innovation</i>)</p> <p>-en tenant compte des enjeux environnementaux et sociétaux afin d'identifier les pistes conceptuelles susceptibles de répondre à la demande client.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle</u></p> <p>Livrable : Présentation de la méthode et des résultats d'un atelier d'idéation</p> <p>Dans le cadre d'une problématique d'architecture d'intérieur et/ou de design réelle ou fictive, le candidat doit participer à un atelier d'idéation. Il présente dans un document :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie d'idéation ; - Les résultats de l'atelier par le biais des différents supports visuels ; - La méthodologie de présélection des idées et pistes conceptuelles ; 	<p>La méthodologie et les outils proposés permettent de favoriser la libre expression et l'émergence d'idées créatives.</p> <p>Les résultats de la phase d'idéation démontrent l'engagement des participants (nombre d'idées générées, diversité des propositions et des approches et perspectives...)</p> <p>Les idées sont présélectionnées en fonction de leur valeur ajoutée, leur faisabilité, leur adéquation par rapport à la demande, et aux besoins du public d'utilisateurs (dont les personnes en situation de handicap).</p>

			Les solutions proposées démontrent une sensibilité aux questions environnementales (ex : utilisation de matériaux durables et écologiques, solutions permettant de réduire la consommation énergétique.).
	<p>C2.2 Elaborer plusieurs propositions conceptuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en déterminant les caractéristiques esthétiques, fonctionnelles, ergonomiques, ainsi que les matériaux. - en réalisant des expressions plastiques (ex : dessins à la mains, collage, maquettes...), - des modèles préliminaires via des logiciels de CAO - et/ou en exploitant les outils d'intelligence artificielle pour générer des représentations visuelles <p>afin d'accompagner le client dans le choix d'une solution.</p>	<p><u>Projet d'architecture d'intérieur et/ou de design</u></p> <p>Livrable : Dossier professionnel</p> <p>Partie 4 : Les propositions conceptuelles</p> <p>Dans le cadre de la conception d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou design réel ou fictif, le candidat doit élaborer plusieurs propositions conceptuelles (via des techniques d'expression plastiques, et des outils de CAO pouvant intégrer l'IA), et rédiger une note descriptive des solutions et recommandations.</p>	<p>Les différentes propositions conceptuelles sont argumentées et hiérarchisées : leurs points forts, avantages, inconvénients, les éléments innovants/ ou différenciants-sont expliqués.</p> <p>Les propositions conceptuelles démontrent une capacité à prendre des risques calculés en explorant des idées novatrices et originales, tout en restant en cohérence avec les attentes du client et les contraintes du projet.</p> <p>Les expressions plastiques réalisées, ainsi que les représentations visuelles 2D et/ou 3D permettent de représenter de façon efficace le concept. Elles sont suffisamment détaillées pour éclairer le choix du commanditaire.</p> <p>Les recommandations formulées facilitent la prise de décision en mettant en lumière les propositions répondant le mieux à la demande, aux besoins et attentes du public utilisateur.</p>
A2.2 Présentation des livrables de conception auprès des décideurs et parties prenantes.	C2.3 Présenter à chaque itération de conception les différents livrables d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design en argumentant les caractéristiques esthétiques, techniques, ergonomiques et fonctionnelles, afin d'obtenir des retours et validations du commanditaire.	<p><u>Projet d'architecture d'intérieur et/ou de design</u></p> <p>Livrable : Dossier professionnel</p> <p>Partie 5 : Présentation des livrables de conception</p>	<p>Les explications du candidat mettent en évidence la corrélation entre les livrables et les besoins spécifiques énoncés dans le cahier des charges, démontrant ainsi une compréhension des attentes et exigences des parties prenantes.</p>

		<p>Dans le cadre d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou design réel ou fictif, le candidat doit présenter et argumenter des livrables de conception (ex : Croquis 2D et/ou 3D, plans, maquettes d'étude et maquettes finale, échantillons, carnet de recherches...).</p>	<p>Les choix et arbitrages concernant les caractéristiques conceptuelles (ex : techniques, esthétiques, ergonomiques...) sont argumentés en mettant en avant les avantages et les bénéfices tangibles pour le client et les utilisateurs finaux.</p> <p>Les livrables sont lisibles et soignés (qualité des finitions), et permettent au client de se projeter dans les solutions proposées.</p> <p>Le candidat démontre une capacité d'adaptation en tenant compte des retours et en proposant des solutions.</p> <p>La communication orale du candidat est structurée et organisée, le langage est professionnel, précis et adapté au niveau de compréhension du public.</p>
<p>A2.3 Documentation d'un projet d'architecture d'intérieur et/ ou de design.</p>	<p>C2.4 Constituer la documentation d'un projet d'architecture d'intérieur et/ ou de design (ex : avant-projet sommaire, avant-projet détaillé, dossier de fabrication), en explicitant les dessins techniques ou maquettes 2D/ 3D, en décrivant les spécifications du projet, et les matériaux, afin de communiquer les informations nécessaires aux phases de réalisation et/ ou fabrication.</p>	<p><u>Projet d'architecture d'intérieur et/ou de design</u></p> <p>Livrable : Dossier professionnel Partie 6 : Documentation du projet</p> <p>Dans le cadre d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design réel ou fictif, le candidat doit rédiger la documentation à destination des équipes de réalisation.</p>	<p>Les informations sont synthétiques, compréhensibles pour le public cible, le vocabulaire utilisé est professionnel.</p> <p>La documentation technique est complète, elle inclut : les représentations visuelles nécessaires (ex : dessins techniques, schémas détaillés, plans, coupes, élévations, modèle 3D) les dimensions, les matériaux à utiliser, les recommandations générales sur les méthodes de construction ou fabrication.</p> <p>Le niveau de précision répond aux besoins spécifiques des équipes de réalisation (prototypistes, artisans, fabricants ...).</p>

<p>Activité 3 : Supervision d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design</p> <p>A3.1 Planification d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou design.</p>	<p>C3.1 Planifier un projet d'architecture d'intérieur et/ou design en définissant les étapes clefs, les livrables intermédiaires et finaux, en identifiant les ressources à mobiliser, et en tenant compte des risques, afin de réaliser la prestation dans les délais impartis.</p>	<p><u>Etude de cas</u></p> <p>Partie 1 : Plan de projet (retro-planning)</p> <p>Dans le cadre de la gestion d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou design réel ou fictif, le candidat doit établir un plan de projet détaillé comprenant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification des étapes et livrables - le séquençage des tâches - l'estimation des délais <p>l'identification des risques</p>	<p>Les différentes étapes du projet sont identifiées, ainsi que les tâches et livrables associés avec des jalons spécifiques pour leur révision et leur validation.</p> <p>Le séquençage des tâches dans le temps est logique et prend en compte les dépendances entre les tâches.</p> <p>L'estimation des délais nécessaires pour réaliser chaque tâche est réaliste : elle tient compte des ressources mobilisables, de l'expérience antérieure, de la complexité, des contraintes du projet.</p> <p>Les risques pesant sur le projet sont identifiés (ex : indisponibilité de ressources, changements fréquents du cahier des charges, rupture d'approvisionnement, défis techniques...) et une marge de manœuvre est prévue.</p>
<p>A3.2 Consultation et sélection des fournisseurs, sous-traitants et prestataires dans le cadre d'un appel d'offres.</p>	<p>C3.2 Présélectionner et proposer les fournisseurs, sous-traitants et prestataires au client, en s'assurant de la qualité des produits et services, en élaborant des cahiers des charges détaillés, en définissant les critères de sélection et d'évaluation des offres, et en veillant à leur engagement en termes de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), afin de répondre aux besoins d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design.</p>	<p><u>Etude de cas</u></p> <p>Partie 2 : Cahier des charges et Matrice de décision</p> <p>Dans le cadre d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design réel ou fictif, le candidat doit documenter le processus de sélection d'un fournisseur / ou prestataire en rédigeant le cahier des charges et en créant la matrice de décision.</p>	<p>Le cahier des charges est exhaustif. Il comprend : la présentation du projet, la description de la prestation attendue, des exigences (qualité, spécifications techniques, fonctionnalités, les performances ...), des contraintes (échancier, budget, etc.), et les conditions contractuelles.</p> <p>Le niveau de détail fourni permet une compréhension complète du besoin par les fournisseurs/ ou prestataires potentiels.</p> <p>Les critères d'évaluation des offres sont définis de manière précise, et leur pondération est en adéquation avec les valeurs et les priorités du</p>

			projet (ex : éthique, engagement RSE, délais, coûts, budget...).
A3.3 Evaluation des coûts d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design.	C3.3 Évaluer le budget nécessaire à la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design en identifiant tous les coûts associés (coût de conception, frais administratifs et légaux, matériaux, diagnostics, équipements...), afin de fournir au client une estimation financière réaliste et le guider dans la prise de décision.	<p>Etude de cas</p> <p>Partie 3 : Budget prévisionnel</p> <p>Dans le cadre de la gestion d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou design réel ou fictif, le candidat doit élaborer le budget prévisionnel.</p>	<p>L'estimation catégorise les différents postes de dépenses découlant du projet (coût de conception, frais administratifs et légaux, matériaux, diagnostics, équipements etc.).</p> <p>Le budget élaboré par le candidat tient compte de spécificités du projet, des standards du marché, et des prix moyens des fournisseurs et prestataires.</p> <p>La formalisation du budget est compréhensible et transparente, facilitant la prise de décision du client.</p>
A3.4 Conseil et accompagnement du client dans l'accomplissement des démarches administratives découlant d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design.	C3.4 Accompagner le client dans la réalisation des démarches administratives (ex : déclarations préalables et demandes d'autorisation administrative), en l'informant sur le cadre légal et réglementaire et en produisant/ou explicitant la documentation nécessaire afin de garantir la conformité du projet aux normes locales et nationales.	<p>Etude de cas :</p> <p>Partie 4 : Conseil sur l'accomplissement d'une démarche administrative</p> <p>Dans le cadre de la gestion d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design réel ou fictif, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier le cadre légal et réglementaire applicable - Expliciter les démarches à réaliser et les éléments constitutifs de la documentation à produire. 	<p>Le cadre légal et réglementaire applicable au projet est identifié et expliqué (ex : déclarations préalables, autorisations nécessaires, contraintes à respecter).</p> <p>Le candidat démontre une compréhension approfondie des exigences légales et réglementaires spécifiques, en les reliant aux aspects du projet concerné.</p> <p>Les éléments constitutifs de la démarche sont décrits et les points critiques pour le projets sont soulignés (ex : formulaires de demande d'autorisation nécessaires, études de conformité aux normes d'accessibilité, plans détaillés du projet, attestations de conformité des matériaux, documents justifiant le respect des normes énergétiques et environnementales...)</p>

<p>A3.5 Coordination des acteurs d'un projet d'architecture d'intérieur et/ou de design.</p>	<p>C3.5 Coordonner l'organisation du projet et ses différents acteurs (équipes, prestataires et fournisseurs tous corps de métiers) en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - animant les réunions et rédigeant les comptes-rendus, - contrôlant la bonne exécution des différentes prestations <p>afin d'assurer la livraison du projet dans les délais et le budget impartis.</p>	<p><u>Analyse réflexive (ou retour d'expérience)</u></p> <p>Livrable : rapport d'analyse réflexive portant sur la coordination d'un projet d'architecture d'intérieur ou de design</p> <p>Dans le cadre d'une expérience professionnelle vécue (stage, alternance ou autre type de mission) concernant la coordination des acteurs d'un projet d'architecture d'intérieur ou design, le candidat doit rédiger un rapport d'analyse réflexive détaillant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les modalités d'organisation et de communication avec les acteurs - Les difficultés ou aléas rencontrés et les ajustements apportés en cours de projet - Son analyse des forces et faiblesses des stratégies de coordination - La façon dont il va capitaliser cette expérience afin d'améliorer le pilotage des projets à venir. 	<p>Les modalités d'organisation et de supervision du projet sont explicitées : rôles et, missions attribuées aux différents acteurs, canaux et outils de communication, modalités de suivi d'avancement, contrôle de conformité des réalisations au cahier des charges ...</p> <p>Les défis ou problématiques rencontrés au cours du projet sont analysés (analyse des causes et des effets sur le projet).</p> <p>L'analyse de l'expérience du candidat fait émerger les bonnes pratiques à reproduire, les axes d'améliorations et les points de vigilances pour la gestion des projets à venir.</p> <p>Le candidat propose des stratégies concrètes et un plan d'action pour intégrer les bonnes pratiques identifiées et aborder les axes d'amélioration dans la gestion de projets à venir.</p>
<p>Activité 4: Développement d'une activité professionnelle indépendante d'architecte d'intérieur - designer</p> <p>A4.1 Création d'une activité entrepreneuriale dans le domaine de l'architecture d'intérieur et/ou du design.</p>	<p>C4.1 Définir le modèle économique d'un projet de création d'entreprise en procédant à une étude de marché et des cibles clients, en évaluant la faisabilité du projet, et en définissant une stratégie développement afin de préparer le lancement d'une activité entrepreneuriale d'architecte d'intérieur – designer.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle</u></p> <p>Partie 1 : Business plan d'un projet de création d'entreprise</p> <p>A partir d'un projet professionnel réel ou fictif portant sur la création d'une entreprise, le candidat réalise un business plan d'un projet de création d'entreprise.</p>	<p>Les besoins spécifiques des segments de marché cibles sont clairement identifiés et documentés à travers une étude approfondie des tendances actuelles et futures ainsi qu'une analyse concurrentielle.</p> <p>Le candidat identifie les opportunités et menaces potentielles liées à son activité, montrant une prise de conscience des facteurs externes qui pourraient influencer le succès de son entreprise.</p>

			<p>La stratégie retenue pour s'insérer sur le marché et développer son activité est adaptée au regard des cibles client.</p> <p>Les prévisions financières sont réalistes (coût initiaux, sources de revenus, rentabilité.) et permettent de démontrer la viabilité du projet de création d'entreprise.</p>
A4.2 Définition et mise en œuvre d'une stratégie marketing et communication.	<p>C4.2 Promouvoir son activité en mettant en place une stratégie de communication sur son offre de services via différents outils de communication (portfolio, actualités, newsletters, publications sur les réseaux) afin de développer l'image de marque de son entreprise.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle</u></p> <p>Partie 2 : Stratégie de communication & Portfolio</p> <p>A partir d'un projet réel ou fictif de création d'entreprise, le candidat présente une stratégie de communication pour promouvoir son offre de service ainsi qu'un portfolio.</p>	<p>Des objectifs de communication sont clairement définis, et accompagnés d'indicateurs clés de performance pour évaluer l'efficacité de la stratégie (ex : nombre de visiteurs, de mentions sur les réseaux sociaux, de demande de devis, taux de conversion, nombre de recommandations...)</p> <p>La proposition de valeur, et les messages clés sont clairement définis et mettent en évidence les avantages compétitifs de l'entreprise.</p> <p>Le choix des actions de communication et des canaux est cohérent au regard des cibles et des objectifs.</p> <p>La présentation du portfolio est soignée, structurée et professionnelle. Les réalisations présentées mettent en valeur les compétences et le style distinctif du candidat.</p>
	<p>C4.3 Développer son réseau de partenaires et de contacts clients en mettant en place des techniques de réseautage (participation à des événements, conférences, salons professionnels...), et en menant des actions de prospection, afin d'élargir le rayonnement de son activité.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle</u></p> <p>Partie 3 : Note présentant la stratégie de développement d'un réseau de partenaires et de clients</p> <p>Dans le cadre de la création d'une entreprise réelle ou fictive, le candidat propose une stratégie de développement d'un réseau</p>	<p>Les objectifs de développement et les segments de marché prioritaires sont clairement définis (ex : entreprises ou particuliers, projet de luxe ou budget modéré, marché régional ou national...)</p> <p>Le sourcing répertorie des partenaires appropriés au contexte, aux activités et à l'environnement professionnel de l'entreprise (ex : agent immobilier, constructeurs,</p>

		professionnel détaillant sa méthodologie de recherche et de ciblage (sourcing).	architectes, fournisseurs de matériaux ou de mobilier). La stratégie d'acquisition de nouveaux contacts est adéquate au regard du public cible (approche, communication, canaux...)
	<p>C4.4 Présenter un projet d'architecture d'intérieur et de design :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en argumentant un concept au moyen de différents support visuels - en explicitant les défis du projet et les solutions créatives et innovantes apportées - en valorisant ses réalisations et son identité professionnelle <p>afin de convaincre des clients ou partenaires potentiels.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle</u></p> <p>Partie 4 : Soutenance orale</p> <p>Le candidat doit valoriser son savoir-faire et son identité professionnelle en présentant et défendant une réalisation.</p> <p>Il devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur une sélection de supports visuels - Présenter le projet et sa problématique - Expliciter le caractère innovant des solutions apportées - Mettre en avant les éléments de sa signature stylistique 	<p>Le pitch du projet et de sa problématique sont présentés de façon synthétique (attentes client, besoins, contraintes...).</p> <p>Le caractère innovant des solutions apportées est expliqué et argumenté (ex : partis pris créatif originaux, création de valeur ajoutée, résolution de problématiques de façon créative, approche prospective...)</p> <p>Les éléments composant la signature stylistique du candidat sont reconnaissables et différenciants.</p> <p>La direction artistique du projet ainsi que la signature stylistique du candidat sont homogènes sur les différents supports présentés.</p> <p>Le candidat répond de manière professionnelle et constructive aux questions et aux objections éventuelles, en fournissant des explications supplémentaires au besoin.</p>